

EMASFALT CI BIO (C50BFv4 IMP)

DÉFINITION:

Émulsion de bitume de type cationique pour couches d'apprêt, élaborée avec des fluidifiants d'origine végétale, conforme aux spécifications d'une émulsion d'apprêt dans la norme EN 13808:2013 pour une émulsion de type C50BF4 IMP.

SPÉCIFICATIONS:

Caractéristiques	Unité	Norme	Min.	Max.
Émulsion originale				
Polarité des particules	-	EN 1430	Positive	
Indice de rupture	-	EN 13075-1	110	195
Teneur en liant (par teneur en eau)	%	EN 1428	48	52
Teneur en fluidifiant	%	EN 1431	-	8
Temps de fluage (2 mm, 40 °C)	s	EN 12846-1	15	70
Tendance à la sédimentation à 7 jours	%	EN 12847	-	10
Résidu par tamisage (0,5 mm)	%	EN 1429	-	0,10
Adhésivité	%	EN 13614	NR	-
Résidu de distillation				
EN 1431				
Pénétration (25 °C; 100 g; 5 s)	0,1 mm	EN 1426	-	330 (*)
Point de ramollissement	°C	EN 1427	35	-
Résidu d'évaporation				
EN 13074-1				
Pénétration (25 °C; 100 g; 5 s)	0,1 mm	EN 1426	-	330 (*)
Point de ramollissement	°C	EN 1427	35	-
Résidu de stabilisation				
EN 13704-2				
Pénétration (25 °C; 100 g; 5 s)	0,1 mm	EN 1426	-	220
Point de ramollissement	°C	EN 1427	35	-

(*) Pénétration à 15 °C de 90-170 (0,1 mm) et point de ramollissement <35 °C admis.

Révision n°6 - Approuvée : 01/11/2022 - Prochaine révision : 01/11/2027

Pour plus d'informations visitez www.cepsa.com

Note: Les recommandations fournies dans cette fiche technique doivent être prises en considération à titre indicatif et pour des situations générales. Cepsa décline toute responsabilité en cas de mauvais usage. Pour les cas particuliers, veuillez contacter le Département Technique de Cepsa.

APPLICATIONS:

- Imprégnation.

TEMPÉRATURES DE TRAVAIL CONSEILLÉES:

- Température d'application (°C) : 20-50. Si l'émulsion doit être chauffée, des précautions particulières doivent être prises pour ne pas dépasser la limite de 60 °C. Pour cela, il est recommandé de chauffer à l'aide de moyens garantissant un contrôle correct de la température et une homogénéité de celle-ci dans toute l'émulsion, en évitant des surchauffes ponctuelles qui pourraient la détériorer.

DOTATIONS À TITRE INDICATIF:

- Environ 1000-2000 g d'émulsion/m² selon l'état du sol. Cette dotation ne sera en aucun cas inférieure à cinq cents grammes par mètre carré (500 g/m²) de liant résiduel.
- La dotation recommandée peut s'appliquer en deux couches d'émulsion.

RECOMMANDATIONS:

- Nettoyage et préparation du support. Humidification, si nécessaire.
- L'équipement qui permet d'appliquer l'émulsion devra disposer d'une rampe d'arrosage capable d'offrir une uniformité transversale suffisante. Éviter l'arrosage avec une lance.
- Il sera possible d'appliquer un granulat pour recouvrement, capable d'absorber l'excédent de liant susceptible de rester à la surface ou pour assurer la protection de l'apprêt sous l'effet du trafic de chantier. Elle se fera 24 h après l'application de la couche.